



Forma'HD

FORMATION AIPR ENCADRANT/CONCEPTEUR

Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux



PUBLIC VISÉ

- Encadrant : Toute personne salariée de l'entreprise intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux, ...). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « Encadrant ».
- Concepteur : Tout salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié en localisation de réseaux, au moins une personne doit être titulaire d'une AIPR « concepteur ».

PRÉREQUIS

- Compréhension écrite et orale de la langue française
- Pièce d'identité obligatoire
- Être âgé de 18 ans

SUIVI DE FORMATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Fiche d'évaluation satisfaction

ÉVALUATION & VALIDATION DES ACQUIS

- Evaluation en fin de formation par QCM encadrée par l'état
- Attestation de compétences

DURÉE

- 1 journée, soit 7 heures

LIEU DE FORMATION

- En INTRA ou dans une salle réservée pour une mutualisation d'entreprise

DÉLAIS D'ACCÈS

- Variable selon planning (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Démonstrations
- Questions/réponses
- Echanges d'expériences avec le formateur

MATÉRIEL

- Tablettes fournies par l'organisme de formation
- Chûtes de câbles électriques et tuyau de gaz pour une meilleure compréhension des réseaux

FORMATEUR

- Formateur reconnu compétent ayant suivi une formation et validation des compétences. Electricien réseaux de formation, spécialisé dans le domaine des réseaux secs et la technique d'études.

TARIFS

- Nous contacter

OBJECTIFS

- L'objectif principal de la formation AIPR est d'offrir aux exécutants des travaux et aux intervenants directs une parfaite maîtrise des compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité à proximité des réseaux souterrains et aériens.
- Elle vise à développer leurs compétences professionnelles, à renforcer la prévention des risques, et à assurer la qualité des travaux, tout en respectant le cadre réglementaire en vigueur.

PROGRAMME

Préambule

- Qu'est-ce que l'AIPR
- Pourquoi une formation AIPR
- Qui est concerné ?
- Comment l'avoir ?
- Retours sur les réseaux en France
- Dommages aux réseaux
- Acteurs sur chantier

Responsable de projet avant les chantiers

- Analyse des réponses / Cartographie
- IC / OL / CTFP
- Réseaux sensibles/non sensibles
- Marquage piquetage
- DT

Exécutant avant les chantiers

- DICT
- Compétences du personnel
- Définition de la « tension de pas » + domaines de tension
- Reconnaissance de lignes électriques aériennes + calcul des distances de sécurité
- Application du guide technique
- Distances inter réseaux
- Protection cathodique

- Technologies des réseaux souterrains
- Classes de précision
- Lecture des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée

Au cours du chantier

- Constat d'arrêt de travaux
- La règle des 4 A : Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir
- Constat de dommage
- L'habilitation électrique BF-HF

Préparation au QCM par QCM blanc & test officiel

CONTACT

Denis HAYE
22 impasse de la Clairière
85800 le Fenouiller
07 69 40 99 59
formahd85@gmail.com
www.formahd.fr

